

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 48 titulaires, 7 suppléants, 15 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Pierre SERENA	à	David CORBIN
	Maïté POTIN	à	André LABARTHE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Jean CAMSUZOU	à	Jean GASTOU
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Jacques MARQUEZE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Bernard AURISSET
	Lydie CAMPELLO	à	David MIRANDE

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Michel LAUGA
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Fabienne MENE-SAFFRANE (excusée)



AVENANTS DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION
DE L'ATELIER RELAIS D'ARETTE

M. MORA rappelle que les travaux de construction de l'atelier-relais Bois Energie d'Arette sont en voie d'achèvement.

Or, les dernières grosses pluies ont démontré qu'en raison de l'activité spécifique de séchage du bois, il était nécessaire d'assurer un captage des pluies optimal, réparti sur l'ensemble de la surface du terrain.

L'entreprise LABORDE, titulaire du lot VRD, a établi une proposition de travaux supplémentaires répondant à cette problématique, comportant également un jeu de pentes vers les regards permettant de maintenir le bâtiment en un point haut. Cette proposition a été validée par Jean Pierre Carricart, Maître d'œuvre du chantier.

Il convient de signer un avenant au marché de l'entreprise LABORDE pour un montant de 6 576,30 € TTC. Le marché initial qui s'élevait à 49 365,91 € TTC est ainsi porté à 55 942,21 € TTC, soit une augmentation de 13,32 %.

En outre, il est apparu, en cours d'études d'exécution des travaux, que certaines options techniques et optimisations concernant le lot structure métallique pouvaient être mise en œuvre (Hauteur libre sous portiques, modification des lisses de bardage, descentes pluviales, ...). Le maître d'œuvre a donc proposé un avenant en moins-value au marché de la SCOP ALKAR pour un montant de 7 265,04 € TTC. Le marché initial qui s'élevait à 103 516,92 € TTC est ainsi porté à 96 251,88 € TTC, soit une diminution de 7,5 %.

Le montant de l'opération, tel qu'arrêté à l'issue des consultations, reste inchangé.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention (M. LABARTHE)

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants aux marchés LABORDE et SCOP ALKAR.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures



Affiché le 21/04/17



Le Président

Daniel LACRAMPE

